

TABLEAU N° 2

Emetteurs de télévision qui seront mis en service à partir de la fin de l'année 1956

Emetteurs	Canal	Polarisation	Fréquence image Mc/s	Fréquence son Mc/s	Evaluation de la puissance
Amiens	11	V	203,45	214,60	grande
Besançon (local)	11	H	203,45	214,60	petite
Bordeaux	10	H	199,70	188,55	moyenne
Cherbourg	12	H	212,85	201,70	moyenne
Clermont-Ferrand-Puy-de-Dôme	6	V	173,40	162,25	grande
Dijon	10	V	199,70	188,55	moyenne
Le Havre	5		164,00	175,15	à déterminer selon les résultats de Rouen et Caen
Limoges	2	H	52,40	41,25	grande
Nantes	4	V	65,55	54,40	grande
Reims	5	V	164,00	175,15	grande
Rennes	5	H	164,00	175,15	grande
Saint-Etienne	8	H	186,55	175,40	petite
Toulouse (local)	10	H	199,70	188,55	petite

Parmi les plus récentes mises en service, il nous faut citer l'émetteur de Bourges, qui dessert non seulement le département du Cher, mais une grande partie des départements du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire. Il alimentera les émetteurs de Limoges, Bordeaux, Toulouse, Carcassonne et le Pic du Midi. Cette liaison vient compléter les trois grandes liaisons hertziennes qui existent à ce jour de Paris à Lille, de Paris à Marseille et de Paris à Strasbourg. Caen, dont l'émetteur est situé sur le mont Pinçon, permet à la Normandie de recevoir enfin la télévision. Son rayonnement est encore faible, mais on envisage la réalisation de relais, notamment au Havre.

Enfin, parmi les dernières stations nées, Côte d'Azur-Pic de l'Ours tient une place importante. Construite dans le massif de l'Estérel, à 500 mètres d'altitude, elle envoie ses images depuis le 1^{er} août. La station du Pic de l'Ours est la douzième et dernière construite sur le parcours Paris-Marseille-Nice. Elle constituera le trait d'union avec l'Italie et, dotée d'un centre de conversion, elle permettra de capter et de retransmettre les émissions transalpines.

REALISATIONS PROCHAINES

La liaison avec Bordeaux sera achevée en 1956 et le général Leschi, Directeur technique

de la R.T.F., a fait récemment une tournée d'inspection à Bordeaux et dans le Sud-Ouest pour étudier sur place les problèmes que pose l'installation de la T.S.F. dans la région bordelaise. Il est probable que Bordeaux recevra les émissions pour Noël 1956.

A Toulouse, au cours d'une conférence de presse, le général Leschi a déclaré que l'émetteur de Toulouse T.V. sera mis en service avant l'automne 1957. La même année, un émetteur provisoire de petite puissance, destiné à couvrir la région toulousaine, sera installé.

Ensuite viendront les réalisations définitives de la Montagne Noire et du Pic du Midi, en 1958 et en 1959. Le réseau sera ensuite complété par de nombreux émetteurs à faible puissance destinés à desservir certaines régions défavorisées.

Comme on le voit, le réseau français de télévision s'achemine régulièrement vers sa structure définitive. On estime que ce réseau desservira 55 % du territoire français à la fin de cette année, 66 % à la fin de 1957 et 93 % en 1959. Ces magnifiques résultats sont dus au dévouement inlassable des services techniques de la R.T.F. et de son directeur technique, le général Leschi, à qui il convient de rendre hommage.

TABLEAU N° 3

Emetteurs devant compléter le réseau national, au cours des années 1958-1959

Emetteurs	Canal	Polarisation	Fréquence image Mc/s	Fréquence son Mc/s
Ajaccio	4	V	65,55	54,40
Auxerre-Chaumont	2	H	52,40	41,25
Bastia	4	V	65,55	54,40
Besançon	4	V	65,55	54,40
Brest	8	H	186,55	175,40
Carcassonne	4	V	65,55	54,40
Cognac	7	V	177,15	188,30
Le Mans-Tours	12	V	212,85	201,70
Mézières	8	V	186,55	175,40
Pyénées (Pic du Midi)	5	H	164,00	175,15
Savoie-Jura	7	V	177,15	188,30
Tulle-Brive	11	V	203,45	214,60
Vannes	12	H	212,85	201,70
Verdun	12	V	212,85	201,70

LES RÉGULATEURS DE TENSION

UTILITE

La plupart des appareils électriques alimentés par secteur ne supportent qu'une faible variation de la tension qui leur est appliquée. Cette variation, ne doit pas dépasser 5 % sous peine de provoquer la détérioration de l'appareil ou tout-au-moins une usure prématurée. Certains appareils nécessitent des tensions plus constantes encore, ne variant que de 1% par exemple.

Le rôle des régulateurs de tension, placés entre la source et l'utilisation, est de réduire la variation de tension à l'entrée de l'appareil à alimenter.

Deux sortes de régulateurs sont les plus répandus : les régulateurs manuels comportant un réglage à effectuer par l'utilisateur et les régulateurs automatiques, qui ne nécessitent aucune surveillance. Les premiers sont bon marché, légers, peu encombrants, d'un fonctionnement irréprochable à condition qu'ils soient constamment réglés suivant les indications du volt-

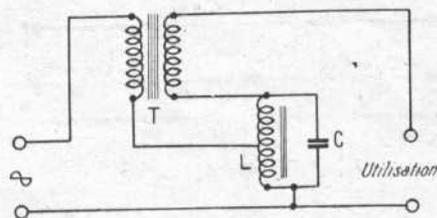


FIGURE 1

tre dont ils sont munis. Ce voltmètre indique la tension appliquée à l'utilisation.

Avec les régulateurs manuels, dits communément survolteurs-dévolteurs, on risque toutefois des surtensions brusques non corrigées en raison d'un manque de surveillance passager.

Ils ne conviennent par conséquent que dans les endroits où l'on peut connaître à l'avance la variation périodique et assez lente de la tension. Ainsi, dans certaines régions, on sait qu'en raison de la forte consommation de courant la tension baisse à certaines heures et qu'elle augmente lorsque les usines s'arrêtent.

Les régulateurs automatiques présentent des qualités remarquables découlant de leur automaticité, ce qui pare à tout événement imprévu, mais ils sont plus coûteux, plus lourds et quelquefois bruyants.

L'utilité des régulateurs est évidente. Outre la protection qu'ils apportent, ils permettent un fonctionnement uniforme des appareils utilisés.

Remarquons que si, en général, ce sont les surtensions qui sont à craindre, il y a des cas où l'alimentation sous une tension inférieure à la valeur correcte peut également être nuisible.

C'est le cas des lampes radio dont les filaments ne doivent pas être chauffés sous une tension inférieure à la tension recommandée par les fabricants de lampes.

PRINCIPE DES PRINCIPAUX REGULATEURS

Parmi les régulateurs automatiques on peut mentionner ceux qui agissent sur la tension alternative fournie par le secteur et ceux qui

(suite page 111)